

Avant les hostilités, notre armée permanente était peu nombreuse. Ceux-ci vivaient une vie à part, loin de l'industrie et de l'économie de la nation. Le conflit arrivé, ils se sont trouvés, comme toute la population d'ailleurs, mal préparés à une guerre totale et universelle. Ils ont fait de leur mieux. Beaucoup même se sont distingués, mais il n'en reste pas moins que les grandes batailles furent livrées par des hommes qui, peu de temps auparavant, ne connaissaient rien de l'art militaire.

Au cours de la tragique et coûteuse opération contre Dieppe à l'été de 1942, pas plus d'une demi-douzaine d'officiers permanents ont pris pied sur la plage. Notre pays devrait continuer, il me semble, à compter surtout sur ses soldats-citoyens pour sa défense future; mais nous ne saurions retourner à notre attitude d'avant-guerre, alors que la milice non permanente, ou l'armée de réserve comme nous disons aujourd'hui, était réduite presque à l'impuissance. Cependant, n'eussent été les efforts des officiers de cet organisme et d'autres citoyens patriotiques, elle n'aurait pas atteint le degré d'efficacité dont elle a fait preuve au début des hostilités.

Il faut assurer l'efficacité de notre armée de réserve. Notre armée permanente doit être mêlée de façon beaucoup plus intime qu'avant la guerre à notre vie civile et aux progrès de la science. Le ministre de la Défense nationale nous a dit que nous étions en période de transition. Je ne veux pas être témoin du retour à l'attitude et à la situation d'avant-guerre où le laisser-faire était à l'honneur. Appliquons-nous à moderniser notre défense future. Vu notre situation géographique, nos conditions d'existence sont profondément modifiées et je signale que le temps est venu de former un organisme de recherches pour enquêter sur nos besoins. On pourrait copier le comité Haldane de 1908, qui a fait un relevé complet des besoins militaires de la Grande-Bretagne et provoqué l'abandon du volontariat pour le système de l'armée territoriale. Ce comité devrait être composé de gens jouissant de la confiance du peuple canadien—il devrait compter des représentants non seulement des trois armes, mais aussi de l'industrie et des travailleurs. Le ministre n'a nullement laissé entendre qu'il instituerait un tel comité. Il semble être disposé à s'en remettre à ses conseillers professionnels et politiques. Il faudra s'inspirer d'idées nouvelles pour permettre à nos forces armées de conserver leur efficacité de maintenir à jour leurs connaissances tactiques et techniques, et assurer un équipement uniforme de même que pour dresser en vue de la simplification de la production, des plans coordonnés avec ceux qui sont en voie de pré-

paration pour la transformation de l'industrie. L'expérience du passé ne peut être acceptée sans un examen des plus complets. Cela intéresse non seulement l'armée mais toute la nation.

Si je puis en juger d'après les remarques du ministre, on sera porté à en revenir à une organisation comme celle que nous avions avant la guerre. Avant qu'on adopte une telle ligne de conduite une revue générale de la situation devra assurément être faite en dehors du ministère. Le temps est maintenant venu de se reporter vers le passé et de formuler pour l'avenir des plans que la population du pays puisse reconnaître comme judicieux. En dressant maintenant des plans rationnels nous pourrions nous éviter bien des moments d'anxiété pour l'avenir.

Je me rappelle très bien qu'immédiatement après la première Grande Guerre, on avait prévu la constitution d'une force permanente de 10,000 hommes et que les unités de cette force furent bien loin d'atteindre le chiffre d'effectifs qui avait été autorisé. Avec les années, cette armée en vint à être réduite aux proportions d'un squelette. En conséquence, au début de la guerre, l'armée permanente ne comptait guère plus de 4,000 hommes dont la plupart étaient affectés aux services d'instruction militaire ou d'administration.

On projette de former une armée permanente comptant de 20,000 à 25,000 hommes. Il faudra prendre garde que les unités de cette armée ne soient pas, comme l'ancienne force permanente, réduites à leur plus simple expression, et il faudra faire en sorte que cette armée soit en mesure d'accomplir les fonctions qui lui ont été assignées par le ministre.

Comme je l'ai dit déjà, le pays actuellement souhaite la bienvenue à ceux qui reviennent du combat. Dans l'excitation du moment, oublierions-nous de songer à l'armée canadienne d'occupation qui doit demeurer en Allemagne? Bien que le ministre ait fait mention de ces effectifs, il ne s'est guère arrêté à leur cas. La première déclaration sur les attributions et devoirs de cette armée, venait du premier ministre (M. Mackenzie King). Je la retrouve dans le compte rendu de la dernière session, en date du 4 avril. La voici:

En Europe, il est nécessaire non seulement de remporter une victoire complète mais aussi d'en assurer la certitude et le maintien d'une paix permanente. L'armée interalliée continuera l'occupation de l'Allemagne après la cessation des opérations militaires, selon que le besoin s'en fera sentir. La force de cette armée a été fixée de manière à garantir que l'Allemagne ne pourra pas résister à l'occupation ou se soustraire au règlement qui lui sera imposé.

Le fardeau du maintien de cette force sera réparti entre les Alliés et tous y participeront de façon appropriée.